

Concours Enseignant.es et CPE : le recours aux listes complémentaires est confirmé !

Les résultats de la session 2023 ont une nouvelle fois confirmé une tendance lourde qui perdure depuis plusieurs années, la moitié des postes offerts restent vacants. Manque de candidat.es ? En partie, mais pas uniquement. Aussi, dès la publication de l'intégralité des résultats, les élu.e.s paritaires de l'Élan commun ont exigé des services du ministère qu'il soit fait appel aux listes complémentaires.

Ceci étant, ne nous y trompons pas, le manque d'attractivité de nos métiers est une réalité. Cet épisode le démontre à nouveau. Et ce ne sont pas les nombreuses incertitudes qui demeurent sur les nouvelles modalités de stage à compter de la prochaine rentrée scolaire pour les lauréat.es des concours externes qui vont y mettre un frein. Sur ce sujet, malgré notre alerte auprès des services du ministère il y a un mois, le flou persiste et notre inquiétude demeure et le ministre lui-même pourtant interpellé s'entête à vouloir affecter directement en établissement ces stagiaires, celles et ceux issu.e.s des concours externe, et non plus à l'ENSFEA...

Vos élu.e.s paritaires Élan commun de la CAP A EA (PLPA, PCEA, CPE) et de la CCP des ACEN